



Présents :

M. Lesigne, Vice-Président

D. Alquier, H. Baptiste, G. Barles, P. Boissé, A. Bousquet, M. Caravanier, N. Cayrol, S. Chevalier, A. Clément, M. de Ferrière, A. Guihur, F. Lecaille, D. Maurel, H. Maurel-Indart, J.-P. Monge, J. Montharu, S. Mougine, V. Puard, Ph. Roingeard, S. Servais, L. Seabra, Ph. Vendrix, H. Watier, J.-L. Yengue

Invités : A. Gueiffier, P. Madrières, M. Ruilier, H. Salmon, K. Wantzen,

Excusés : C. Belzung, C. Beaumont, L. Cailly, S. Crogiez-Petrequin, M. Desmedt, R. Essi, B. Foucher, Ph. Foucher, E. Fouquereau, F. Gagnaire, D. Georgeault, P. Soullié, S. Trapp, V. Vignaux

La séance débute à 14 h.

Emmanuel Lesigne présente Christophe Marion qui vient d'être nommé directeur de cabinet du président de l'université.

1. Présentation du projet de Chaire Unesco « Fleuves et Patrimoines »

Karl Mathias Wantzen présente aux membres du conseil scientifique le projet de chaire Unesco « Fleuves et Patrimoines » qui vient d'être déposé auprès de l'UNESCO et dont il est le porteur.

L'objectif de cette demande de création de chaire est d'étudier les liens entre le fonctionnement écologique des fleuves et les pratiques socio-économiques. Elle s'appuie sur des partenariats à la fois institutionnels et scientifiques en France (université d'Angers) et à l'étranger (Brésil, Mali, Sénégal, Inde...). Il s'agit de créer une synergie internationale par l'échange d'expériences Nord/Sud entre universités et organismes de gestion.

Les activités de la chaire se déclineront de la manière suivante :

- Dresser un diagnostic de l'état des connaissances sur cette thématique dans les domaines de la recherche, de l'enseignement et de l'expérience des acteurs du territoire.
- Développer des travaux de recherche comparée
- Développer et organiser des formations dédiées
- Mettre au point et diffuser des guides de bonnes pratiques

Le budget global pour le fonctionnement de cette chaire est estimé à plus de 490 000 €, ressources humaines comprises.



A l'issue de cette présentation, les questions des membres du conseil scientifique portent sur la coopération entre la chaire Unesco et les équipes de recherche de l'université et sur les modalités de financement par l'université de Tours.

Karl Mathias Wantzen indique que les contacts avec les équipes de recherche en interne s'intensifient, notamment dans le cadre de la préparation de la réponse à l'AMI lancé par la Région.

Par ailleurs, l'objectif de la chaire est de rechercher des financements extérieurs permettant de réduire le poids financier. Les demandes formulées à l'université portent sur le financement de doctorants et d'un demi-poste de secrétaire pour la gestion de la chaire.

Emmanuel Lesigne indique que le conseil scientifique ne s'engage pas financièrement sur ce projet.

Jean-Paul Monge, en tant que directeur de l'IRBI, souligne l'intérêt de ce projet d'un point de vue scientifique.



Le conseil scientifique soutient également ce projet.

2. Présentation de la chaire Unesco « sauvegarde et valorisation des patrimoines culturels alimentaires »

Marc de Ferrière présente aux membres du conseil scientifique la chaire Unesco « sauvegarde et valorisation des patrimoines culturels alimentaires ». Il rappelle les principes qui gouvernent le fonctionnement d'une chaire Unesco. Il s'agit de mettre en œuvre un réseau reposant sur trois dimensions : la recherche, l'enseignement et la coopération Nord/Sud.

La chaire « sauvegarde et valorisation des patrimoines culturels alimentaires » s'articule autour d'un réseau de six universités associées. Elle s'inscrit, à Tours, dans le développement d'une thématique de recherche en émergence autour de l'alimentation et elle est adossée à un Master européen d'histoire et des cultures de l'alimentation.

L'université soutient financièrement l'activité de la chaire et le conseil scientifique attribue sur les crédits recherche une dotation de 40 000 € par an. Des financements extérieurs doivent également être trouvés.

Hélène Maurel-Indart demande des précisions sur la pérennité du financement par le conseil scientifique.

Marc de Ferrière précise qu'il s'est engagé à réduire ce financement en décrochant des financements extérieurs.

3. Campagne d'emplois 2003

Emmanuel Lesigne dresse le bilan des recrutements d'enseignants-chercheurs pour 2012. Il indique que 29 MCF et 7 PR ont été recrutés l'an dernier et que tous les postes ont été pourvus. Pour 32 des 36 postes, le candidat classé en première position a été recruté. Une attention particulière est portée à l'endorecrutement. Pour les MCF, ce taux s'élève à 21 % (28% sur les 7 dernières années) et pour les PR à 71,42% (43% sur les 7 dernières années). Ces données font partie des indicateurs du contrat d'établissement, les cibles pour 2017 sont les suivantes : MCF 24% et PR 36%.

L'examen de la campagne d'emplois porte sur les postes d'enseignants chercheurs à pourvoir à la session synchronisée pour la rentrée 2013 et sur une volumétrie des postes de BIATSS.

Sur la volumétrie des BIATSS, Denis Maurel rappelle que l'ancien conseil scientifique avait demandé que lui soit présenté un audit des postes de BIATSS affectés dans les unités de recherche.



Emmanuel Lesigne indique que le travail a été réalisé et qu'il fera l'objet d'une présentation au conseil scientifique lors d'une prochaine réunion.

Le tableau d'utilisation des emplois vacants d'enseignants chercheurs est ensuite examiné et les postes passés en revue un par un.

Un certain nombre de postes font l'objet d'une discussion particulière :

- Poste de PR 0868 : étant donné qu'il est envisagé de pourvoir ce poste selon la procédure particulière de l'article 46-4 du décret du n°84-431 du 6 juin 1984, il est proposé de ne pas publier le poste et de le réserver pour une éventuelle publication au fil de l'eau : Avis favorable à l'unanimité moins 2 abstentions.

- Poste de MCF 1077 : il est proposé un redéploiement de la 11ème vers la 27ème section. Sylvie Mougin fait valoir que la charge d'enseignement en anglais est lourde : Avis favorable à ce redéploiement à l'unanimité moins 3 abstentions

- Poste de MCF 1042 : il est proposé de transformer le poste de MCF d'italien en poste de professeur du second degré en espagnol. Les enseignants chercheurs d'espagnol demandent à ce que le poste de MCF soit maintenu pour permettre de renforcer l'équipe de recherche ICD. Les contraintes budgétaires conduisent à maintenir la proposition initiale : Avis favorable avec 19 voix pour, 4 voix contre et 4 abstentions.

- Poste de MCF 0156 : il est proposé un redéploiement de la 21ème vers la 70ème section (sciences de l'éducation). Etant donné que ce recrutement devrait s'inscrire dans le cadre d'un projet de création d'équipe de recherche en sciences de l'éducation actuellement en cours d'élaboration, il est proposé de reporter ce recrutement



Avis favorable à l'unanimité.

- Poste de PR 0002 : il est proposé de ne pas publier ce poste conformément à l'avis du CPP : avis favorable avec 20 voix pour, 6 voix contre et 1 abstention

- Poste de PR 0083 : il est envisagé pour ce poste une promotion locale à l'IUT de Blois. Le CS, suivant l'avis du CPP, propose une éventuelle publication au fil de l'eau : avis favorable avec 20 voix pour, 2 voix contre et 5 abstentions

- Poste de MCF 0340 : il est proposé un redéploiement de la 31ème vers la 28ème section avec un changement d'affectation recherche du PCM2E vers le GREMAN. Magaly Caravanier souligne le sous-encadrement en enseignement en 31ème section avec un besoin plus important en physique qu'en chimie. La proposition de redéploiement reçoit un avis favorable avec 19 voix pour et 8 voix contre.



Sur toutes les autres propositions, le conseil scientifique suit la proposition soumise à l'unanimité, moins une abstention.



Sur la proposition de répartition de la volumétrie des emplois BIATSS, le conseil scientifique émet un avis favorable avec 16 voix pour et 11 abstentions. Les membres du conseil font valoir que cette présentation ne leur permet pas de juger de manière précise les moyens BIATSS attribués aux unités de recherche. Ce vote est destiné à ne pas bloquer le processus administratif, mais le document soumis apparaît obscur..

4. Désignation de 4 membres à la commission de documentation électronique

Bruno Boissavit, responsable du SCD, indique que la mise en place de la commission de documentation électronique a pour but de dialoguer avec les chercheurs pour recueillir leurs besoins avant de procéder à l'acquisition des ressources électroniques et/ou à leur non renouvellement. L'idée générale est de mieux connaître les usages et les possibilités d'acquisition. La commission se réunit une fois par an.



Le Conseil scientifique désigne à l'unanimité Nicolas Cayrol pour le domaine SHS et Jean-Paul Monge et Fabien Lecaille pour le domaine SST.

Un nouvel appel sera fait auprès des membres du conseil scientifique dans le domaine SHS pour désigner le quatrième membre.

5. Point d'information générale

Emmanuel Lesigne informe les membres du conseil scientifique des évolutions de la composition du CS avec la démission de Valérie Vignaux et par ailleurs la nécessité de remplacer Corinne Manson qui vient d'obtenir son HDR et qui, de ce fait, ne peut plus siéger dans le collège des MCF.

Pour le remplacement de Valérie Vignaux, il sera nécessaire de procéder à une élection partielle. Pour celui de Corinne Manson, c'est Monsieur Thibaut Boulay qui sera nommé.

• **Assises de l'enseignement supérieur**

Emmanuel Lesigne informe les membres du conseil scientifique de la tenue des assises de l'enseignement supérieur. Au niveau régional, elles se tiendront les 8, 9 et 10 octobre sur invitation. Il est également possible de contribuer en ligne (information parvenue après la réunion du conseil scientifique : les assises ne seront réunies que le 10 octobre. Les journées des 8 et 9 octobre sont annulées).

Le rapporteur désigné par le gouvernement en Région Centre est Philippe Vendrix. Il sera secondé par Anne Lavigne.

Afin que tout le monde puisse participer au débat, l'équipe présidentielle a souhaité qu'une journée d'échanges puisse avoir lieu au sein de l'université. Elle se tiendra le lundi 1er octobre. Chacun est invité à s'inscrire aux ateliers proposés.

• **IRBI**

Emmanuel Lesigne indique que l'IRBI va rejoindre le Dispositif de Partenariat en Ecologie et Environnement Poitou-Charentes rattaché au CNRS. L'idée de ce dispositif est de regrouper des laboratoires de recherche dans une structure légère de concertation autour de thématiques communes.

• **AMI**

En réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Ambition Recherche 2020 », quatre projets ont été déposés à la Région dont trois portés par le PRES, dont deux coordonnés par l'université de Tours :

- Un projet biomédicaments (université de Tours)
- Un projet intelligence des patrimoines (université de Tours)
- Un projet géosciences et matériaux (université d'Orléans)
- Un projet nouvelles énergies et stockage d'énergie (CEA)

• **Système d'accueil des professeurs invités**

Emmanuel Lesigne rappelle que le principe d'accueil des professeurs invités repose sur l'embauche, pour une courte période, de collègues étrangers sur des postes de fonctionnaires titulaires.

L'autonomie des universités permet d'envisager un assouplissement de cette procédure en réfléchissant uniquement en termes de masse salariale et de verser aux professeurs invités une indemnisation en fonction du nombre de jours passés à l'université. Ce système permettrait, notamment, d'éviter les contraintes liées à l'âge et aux charges de salaire.

Un travail sur ce sujet est actuellement conduit. Il sera donc proposé lors d'une prochaine réunion du conseil scientifique les contours de cette nouvelle procédure.

• **Réunion du collège doctoral du 14 septembre 2012**

Emmanuel Lesigne dresse un compte-rendu de la réunion du collège doctoral qui s'est tenue le 14 septembre à Orléans. Le collège a, en particulier, acté :

- la mise en place d'un catalogue des formations commun à toutes les écoles doctorales des deux universités.
- La validation d'une charte des thèses commune qui sera soumise au vote du conseil scientifique lors de sa prochaine réunion



6. Avis sur la désignation des directeurs des Ecoles Doctorales

Selon la procédure prévue par l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale, le conseil scientifique doit émettre un avis sur la proposition de désignation des directeurs des écoles doctorales après avis des conseils de ces dernières. Le président de l'université a ensuite pouvoir de nomination.

Un courriel a été adressé fin août à l'ensemble des directeurs d'unités pour permettre de faire remonter des candidatures.

Il est proposé aux membres du conseil scientifique de donner un avis favorable à la nomination des directeurs proposés par les différents conseils des écoles doctorales :

- ED SHS : directeur Joël Biard, directrice adjointe Bénédicte François
- ED SSBCV : directeur Philippe Roingeard, directeur adjoint Luigi Agrofoglio (université d'Orléans)
- ED MIPTIS : directeur Ioan Todinca (université d'Orléans), directeur adjoint Laurent Véron
- ED EMSTU : directeur Yann Vaills (université d'Orléans), directeur adjoint Marc Lethiecq



Le conseil scientifique émet un avis favorable à l'unanimité.

7. Orientations budgétaires 2013

Emmanuel Lesigne expose les modalités de répartition du budget de la recherche pour l'année 2013 qui devra s'effectuer dans la même enveloppe globale.

Plusieurs points seront repris :

- Le tableau Excel qui sert à la répartition des moyens par équipe sera actualisé et quelques correctifs seront apportés dans la répartition
- Concernant les structures fédératives, le conseil scientifique disposera des informations concernant la participation des autres partenaires

Par ailleurs, un certain nombre de nouveautés seront introduites :

- Relancer l'appel à projet Tours-Poitiers. Il n'apparaît pas nécessaire de relancer l'appel à projet Tours-Orléans qui s'inscrit désormais dans le cadre de l'APR-IA. Il est souhaité que dans le cadre de cet appel à projet, de petits projets puissent être examinés.
- Instaurer une part variable du budget des unités de recherche qui portera sur les actions à l'international. Cette part variable devrait correspondre à 10% du budget des équipes. Plusieurs membres du conseil demandent à ce que cette part variable ne soit pas prélevée sur le montant déjà attribué aux unités, mais vienne s'y ajouter afin de ne pas rendre plus difficile la gestion financière des unités. L'objectif de mieux valoriser les actions internationales et d'inciter à la coopération avec les pays étrangers n'est, en revanche, pas mis en cause.

8. Examen des appels à projet équipement

Ce point est reporté à la prochaine réunion du conseil scientifique. Une réunion sera mise en place pour préparer les travaux du conseil.

9. Avis sur la répartition d'un mois du contingent national de professeurs invités

L'UMR CITERES sollicite l'attribution d'un mois et demi pour accueillir un professeur invité.



Le conseil se prononce favorablement à l'unanimité.

10. Désignation d'un élu du conseil scientifique au conseil de la vie de l'étudiant



Anthony Guihur est désigné membre titulaire et Vincent Puard membre suppléant à l'unanimité.

11. Convention avec l'Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme d'Alger

L'UMR CITERES propose une convention avec l'Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme d'Alger pour favoriser les échanges en formation et recherche.



Le conseil scientifique émet un avis favorable à l'unanimité sur ce projet de convention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

